AR Prefecture
024-252402284-20220910-D210092022DM-AR
Reçu le 16/09/2022
Publié le 16/09/2022

IV – ANNEXES — IV
ARRETE ET SIGNATURES — D2

Présenté par Le Président (1),
A Marcillac-Saint-Quentin, le 10/09/2022
Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Marcillac-Saint-Quentin, le 10/09/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Nombre de membres en exercice : 116
Nombre de membres présents : 74
Nombre de suffrages exprimés : 82
VOTES :
Pour : 82
Contre : 0
Abstentions :

Date de convocation : 29/08/2022

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture le , et de la publication le

A Marcillac-Saint-Quentin, le